

Priant Dieu de bénir vous et votre troupeau, je suis votre dévot serviteur en le Christ.

† FRANCIS, archevêque de Westminster
(Au nom des évêques de la province)

L'Épiscopat et la séparation

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a adressé aux catholiques de son diocèse la fière protestation suivante que publient les *Annales religieuses* d'Orléans :

Aux catholiques du diocèse d'Orléans.

Orléans, jeudi 7 décembre 1905.

Chers frères et amis,

La loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat fut votée hier par MM. les sénateurs.

Votée par la Chambre des Députés, avant les vacances parlementaires, votée par le Sénat, elle sera proposée à la signature du président de la République, et promulguée l'un de ces jours ; — à moins que ce ne soit déjà fait, à l'heure même où j'écris. En pareille matière, il importe certes de ne pas perdre de temps... Si l'on allait contrister les impatiences qui attendent !

J'ai écrit, j'ai parlé contre cette loi tant qu'elle ne fut qu'un projet. Je ne retire ni une des paroles que j'ai prononcées, ni une des lignes que j'ai écrites, maintenant qu'elle est un fait accompli.

Bien plus, évêque, homme, citoyen, je proteste fermement contre elle ; et c'est à vous, à vous, mes frères et mes amis, atteints comme moi, foulés comme moi, maltraités comme moi — oui, atteints, foulés, maltraités, quoi qu'en aient prétendu des illusionnés ou des intéressés — c'est à vous, dis-je, que j'adresse ma protestation.

Depuis dix ou quinze ans, notre pays, qui mérite mieux, voit un spectacle que nul autre dans le monde civilisé ne supporterait, ni n'a supporté : la majorité de ses représentants